

CENTRE DE FORMATION DES  
APPRENTIS DU SPECTACLE  
VIVANT & DE L'AUDIOVISUEL

RAPPORT

D'ACTIVITÉ

DEUX MILLE

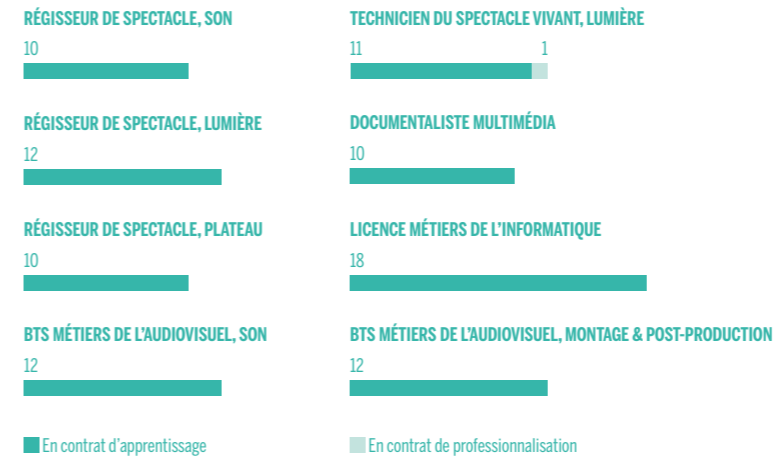
QUINZE



## SOMMAIRE

DES MISSIONS PRÉSERVÉES — P3  
 SOUS LES FEUX DE LA RAMPE — P7  
 LES CHIFFRES DE LA TA — P7  
 TRAVAUX, ÉTAT DES LIEUX — P8  
 DANS LES CONDITIONS  
 DU DIRECT — P10

## TYPE DE CONTRAT ET EFFECTIF GLOBAL



## BILAN 2015

# DES MISSIONS PRÉSERVÉES

Du fait de la réforme de la taxe d'apprentissage entraînée par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, une certaine incertitude plane sur le financement de l'apprentissage. Cette situation n'empêche pas le CFA-SVA d'assurer sa mission auprès des jeunes, tout en réfléchissant à des axes de développement de son offre.

## DES EFFECTIFS STABLES, EN VOIE DE FÉMINISATION

En 2015, les effectifs sont restés très stables par rapport à 2014, le même nombre de formations ayant été ouvert aux apprentis. Ainsi, sur les huit formations proposées par le CFA-SVA, 95 jeunes ont intégré les nouvelles promotions 2015 et 67 apprentis des promotions précédentes ont poursuivi leur formation, pour un total de 162 personnes inscrites au 31 décembre 2015 (contre 158 au 31 décembre 2014), auxquelles s'ajoute un jeune en contrat de professionnalisation. Il est à noter que la répartition hommes/femmes évolue dans le sens d'une féminisation relative des effectifs, avec 39 femmes pour 57 hommes au sein des nouvelles promotions 2015, soit une proportion de 40,6 % de femmes (contre 35,9 % en 2014). Cette augmentation significative traduit une progression dans pratiquement toutes les filières, notamment pour l'option « plateau » des régisseurs de spectacle et l'option « montage et post-production » des BTS métiers de l'audiovisuel.

La tendance des candidats aux formations du CFA-SVA à se présenter en étant titulaire d'un diplôme de niveau supérieur aux prérequis se confirme pour la formation de documentalistes multimédias et BTS métiers de l'audiovisuel option « montage et post-production », tandis que celles de régisseurs de spectacle options « plateau » et « lumière » attirent un public de tous niveaux. Les autres for-

Directeur de la publication  
 Patrick Ferrier  
 Rédacteurs  
 Olivier Quezada

CFPTS  
 92, avenue Gallieni  
 93177 Bagnolet Cedex

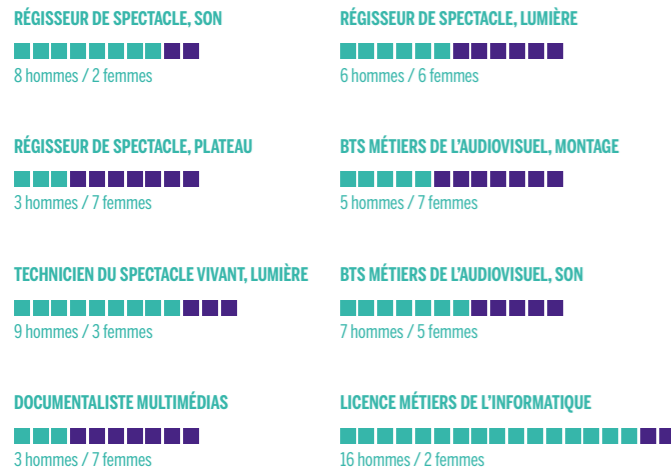
Juin 2016  
 imprimé sur papier recyclé Cyclus Print  
 Conception et réalisation graphique  
 Atelier Chévara | Marge Design

CFPTS  
 CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
 AUX TECHNIQUES DU SPECTACLE

ina  
 SUP

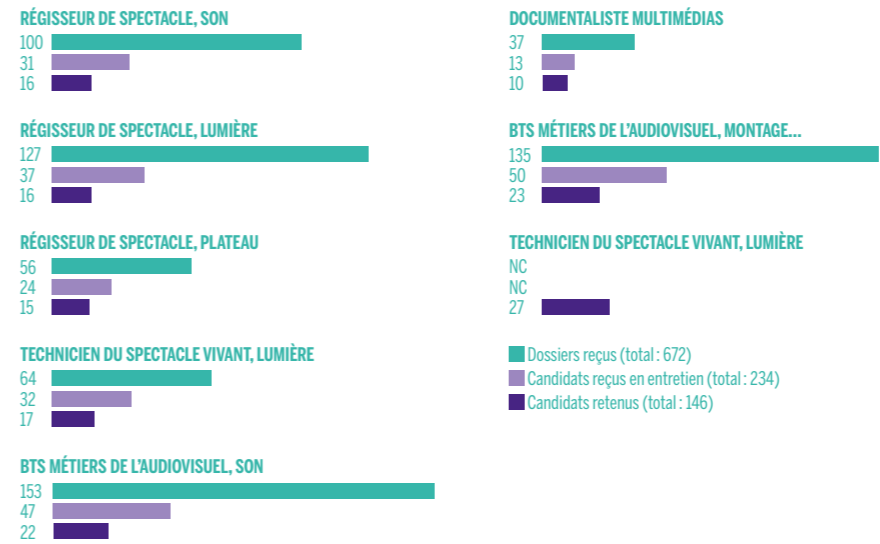
île de France

RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR SEXE



Soit 57 hommes pour 39 femmes. Une augmentation significative due en partie à un effectif féminin plus élevé en filière « montage ».

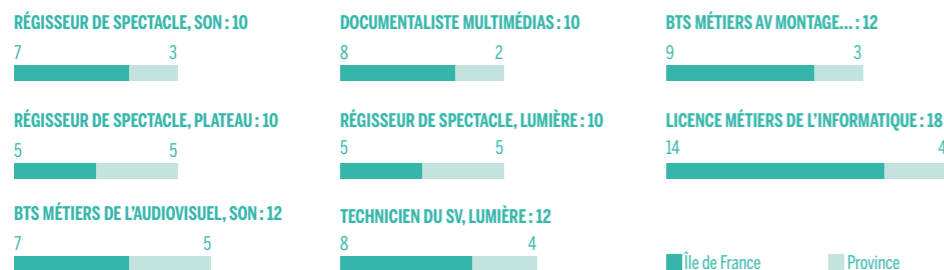
SÉLECTION DES CANDIDATS



NIVEAUX D'ENTRÉE EN FORMATION DES CANDIDATS



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES CANDIDATS



LE RAYONNEMENT NATIONAL DU CFA-SVA SE CONFIRME CHAQUE ANNÉE

mations recrutent majoritairement au niveau de leurs prérequis. Le rayonnement national du CFA-SVA est, lui-aussi, confirmé, avec 30 % de jeunes ayant intégré les formations en 2015 provenant de régions autres que l'Île-de-France. Cela s'explique par le fait que, cette année encore, il s'agisse du seul CFA de ce domaine au niveau national.

UN RÉSEAU D'ENTREPRISES FIDÈLES

Dans le cadre de leur apprentissage, les jeunes bénéficient d'une formation en alternance, partagée entre des cours théoriques et des périodes dans les entreprises les accueillant. Pour la partie théorique, le CFA-SVA a recours à deux prestataires intervenant chacun dans leur domaine de compétence, le Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle (CFPTS) pour la partie spectacle vivant, et l'Institut national de l'audiovisuel (Ina) pour la composante audiovisuelle et multimédia. Pour les BTS métiers de l'audiovisuel, l'Ina poursuit son partenariat avec le lycée Évariste-Gallois, tandis que, dans le cas de la licence « systèmes audiovisuels numériques », il s'appuie sur l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée.

Pour la partie pratique de leur formation, les apprentis sont intégrés dans des entreprises d'accueil. La démarche de recherche de ces entreprises, essentielle pour les jeunes en formation, s'appuie sur les réseaux développés par le CFPTS et l'Ina dans leurs champs de compétence respectifs.

En ce qui concerne le spectacle vivant, ces réseaux s'organisent en six grands domaines : les salles de spectacle à vocation pluridisciplinaire (Scène nationale Le Volcan, maison de la culture d'Amiens, Centquatre, etc.), les théâtres (Théâtre de la Ville, Théâtre national de Chaillot, Théâtre national de Bretagne, etc.), les prestataires (Phase 4, Dushow, Projekt, Multisceni, etc.), les Opéras et scènes lyriques (Opéra national de Lorraine, Opéra de Rouen-Haute-Normandie, etc.), les salles de concert (Le Sax, La Place, etc.) et des lieux plus divers (Carreau du Temple, université de Nanterre, etc.). En fin de compte, ce sont 43 entreprises qui ont accueilli les apprentis du CFA-SVA (contre 69 en 2014). Parmi celles-ci, sept n'avaient jamais participé à cet accueil, ce qui souligne à la fois la grande stabilité du réseau, fondée sur la confiance des employeurs, et sa capacité à se renouveler et à recruter de nouveaux contacts. Il est intéressant de souligner que, sur les 43 contrats d'apprentissage (plus un contrat de professionnalisation), 17 ont été signés hors de la région Île-de-France, autre signe du rayonnement national du CFA-SVA.

Dans le champ de l'audiovisuel, les entreprises partenaires s'organisent en quatre grands réseaux : le réseau « médias », qui fait figure de réseau historique d'accueil et regroupe les diffuseurs (BFM TV, RFI, France Télévisions, M6, etc.), le réseau « prestataires de service et post-production » (Atlantic Média, Videomage, Premières Lignes, Fix Studio, etc.), le réseau « institutionnel, associatif ou culturel » (Conseil départemental du Val-de-Marne, Grand Palais, Centre Pompidou, Opéra de Lyon, etc.) et le réseau des entreprises hors secteur audiovisuel (Nestlé, Air France, collège des Bernardins, etc.). Là encore, la stabilité du réseau est de mise, avec 52 entreprises d'accueil (contre 55 en 2014) comprenant six sociétés n'ayant jamais participé à ce recrutement. Le fait le plus marquant de l'année 2015 est la poursuite de la progression des entreprises hors secteur audiovisuel, qui traduit une tendance générale pour toutes les compagnies à produire et gérer des contenus audiovisuels dans le cadre de leur activité.

UNE FORMATION BIEN ENCADRÉE

L'Ina et le CFPTS, les prestataires pédagogiques du CFA-SVA, s'assurent de la bonne articulation entre enseignement théorique et présence en entreprise, gage de la bonne réussite des apprentis durant leur formation que dans leur insertion professionnelle. Journée des maîtres d'apprentissage à l'Ina, rassemblant les tuteurs, maîtres de stages ou d'apprentissage, visites en entreprises

par les équipes du CFPTS, ces actions sont la garantie d'une collaboration fructueuse entre les équipes pédagogiques et les employeurs, pour le bénéfice des jeunes apprentis. En 2015, le taux de réussite de ces derniers aux di-

43 ENTREPRISES D'ACCUEIL EN SPECTACLE VIVANT, 52 EN AUDIOVISUEL : UNE STABILITÉ QUI DÉNOTE LA CONFIANCE

plômes préparés est excellent, atteignant même 100 % pour le BTS « montage et post-production », pour les régisseurs de spectacle options « lumière » et « plateau », pour les techniciens du spectacle option « lumière » et pour les jeunes inscrits en licence « systèmes audiovisuels numériques ».

DES AXES DE DÉVELOPPEMENT QUI SE PRÉCISENT

Cette bonne tenue des résultats pédagogiques du CFA-SVA ne doit pas empêcher le Centre d'engager une réflexion sur l'avenir. C'est le rôle du conseil de perfectionnement qui rassemble, autour de la direction du CFA-SVA, des représentants de la profession et des pouvoirs publics, notamment de la Région Île-de-France. Le thème de réflexion principal pour

l'année 2015 a été le nouveau schéma de financement imposé par la réforme de la taxe d'apprentissage. Les évolutions dues à cette réforme sont encore difficiles à évaluer sur le long terme, même si l'objectif de rationalisation, par une simplification des procédures et des versements, ne devrait pas avoir d'impact négatif sur le CFA-SVA, d'autant que celui-ci, malgré une relative jeunesse (seulement 15 ans d'existence), affiche de très bons résultats en termes d'intégration professionnelle des jeunes apprentis. Toutefois, la représentante de la Région a souligné le besoin de développement, général à l'ensemble des CFA, pour une meilleure visibilité et pour une plus grande efficacité de la démarche de recrutement d'entreprises, parfois encore trop réticentes à s'inscrire dans ce processus. Ce développement pourrait, notamment, passer par des rapprochements avec d'autres secteurs, tels que ceux des cirassiens ou de la danse. Cependant, dans ce dernier cas, les incertitudes financières liées à la situation actuelle du CFA de la danse rendent peu probable un rapprochement à court terme. Un autre projet pourrait s'articuler autour de la demande de partenariat de l'École ATLA, spécialisée dans les musiques actuelles, sur une formation de chargé de management artistique et culturel.

#### UNE LOGIQUE DE FILIÈRE COMPLÈTE

En matière de développement, le CFA-SVA se concentre donc sur le développement

de son offre pédagogique, dans une logique de filière complète, tant dans les domaines de l'audiovisuel que du spectacle vivant. L'Ina propose ainsi une formation diplômante en ingénierie sonore, destinée aux étudiants souhaitant se spécialiser après l'obtention d'un BTS métiers de l'audiovisuel (ou d'un autre diplôme de niveau équivalent). De son côté, le CFPTS met en place une formation de technicien de diffusion d'images numériques, ouverte aux jeunes titulaires d'un diplôme de niveau Bac. Dans ces deux cas, ces formations s'inscrivent dans le cadre de contrats de professionnalisation, dans l'attente de l'ancienneté suffisante pour une inscription au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Par ailleurs, en collaboration avec l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée, le CFPTS poursuit son projet de création d'une licence professionnelle « administrateur de réseaux scéniques », dont les accréditations sont en cours et qui devrait ouvrir ses portes en novembre 2016. ●

#### ENTREPRISES PARTENAIRES EN AV RÉPARTITION EN 4 GRANDS DOMAINES D'ACTIVITÉ

##### MÉDIAS / DIFFUSEURS

• BFM TV, Radio France, France Télévisions, M6, TF1, etc.

##### PRESTATAIRES DE SERVICES ET POSTPRODUCTION

• Atlantic media, Picture Tank, Transatlantic Vidéo, E-PROD TV, etc.

##### INSTITUTIONNEL, ASSOCIATIF OU CULTUREL

• Conseil Général du Val de Marne, Grand Palais, Centre Pompidou, Collège des Bernardins, Musée de Louvre, etc.

##### ENTREPRISES HORS AUDIOVISUEL

• Nestlé, Air France, Orange, etc.

Hausse du nombre d'entreprises « hors medias » : on note une tendance générale des entreprises à produire et gérer des contenus audiovisuels, et de ce fait faire appel au CFA-SVA pour former sur des compétences qui dépassent le cadre de leur activité.

#### ENTREPRISES PARTENAIRES EN SV RÉPARTITION EN 6 GRANDS DOMAINES D'ACTIVITÉ

##### SALLES DE SPECTACLE À VOCATION PLURIDISCIPLINAIRE

• Scène Nationale le Volcan, La Ferme du Buisson, Le Centquatre, etc.

##### THÉÂTRES

• Théâtre de l'Athénée, Théâtre National de la Colline, Théâtre du Rond-Point, Nanterre Amandiers, etc.

##### PRESTATAIRES

• Magnum, Dushow, Contact, La Wash, De Préférence, etc.

##### OPÉRAS / LYRIQUE

• Théâtre des Champs-Élysées, Opéra de Rouen Haute Normandie, etc.

##### SALLES DE CONCERT

• Le Sax, Le Fil, etc.

##### AUTRES LIEUX

• Carreau du Temple, Disneyland Paris, etc.

## COMMUNICATION SOUS LES FEUX DE LA RAMPE

**En tant que prestataire pédagogique du CFA-SVA, le CFPTS a le souci permanent de mettre les apprentis en contact étroit avec leur futur univers professionnel, et ce de multiples manières.**

Tout au long de leur formation, les apprentis du CFA-SVA relevant du spectacle vivant profitent de leur proximité avec tous les stagiaires du CFPTS, qui leur montre la diversité de l'univers professionnel auquel ils se destinent.

Ils sont également initiés à un aspect de plus en plus incontournable de la profession, la mobilité internationale. Chaque année, le programme « Régisseurs sans frontière » leur propose un échange avec l'Allemagne. En 2015/2016, 12 apprentis du CFA-SVA et 12 jeunes techniciens en formation du FTVT (*Förderverein für Theater- und Veranstaltungstechnik, Fondation pour les techniques du théâtre et de l'événementiel*) de Berlin, travaillent en binôme, en immersion complète pendant 4 semaines dans chaque pays. Les apprentis ont en outre la possibilité de

prolonger cette expérience par un stage d'été en République tchèque, partagé avec de jeunes Allemands, Britanniques et Tchèques.

En 2015, ils ont aussi côtoyé les 6 différentes équipes et lieux de remplacement des espaces de formation du CFPTS touchées par le chantier : une expérience qu'ils ont grandement appréciée.

Quand leur formation touche à sa fin, les apprentis du CFA ont une ultime expérience de professionnalisation : un projet grandeur nature. Ils sont, en effet, chargés de produire entièrement un spectacle qui est joué sur une scène extérieure, en l'occurrence celle du T2G, à Gennevilliers, devant un public largement constitué de professionnels. Ce projet constitue d'ailleurs un élément important de leur évaluation finale. Ainsi, les 29 et 30 juin 2015, les spectateurs ont pu découvrir *Manœuvres in the dark*, écrit et mis en scène par le collectif L'Outil. Un succès et toujours un moment d'émotion pour les équipes. ●

#### CHIFFRES CLÉS

# 507

entreprises ont fait preuve de leur confiance dans le CFA-SVA

# +10,8 %

hausse du montant collecté par rapport à 2014 soit 1 378 877 euros

## RESSOURCES LES CHIFFRES DE LA TA

**Comme chaque année, la campagne de collecte de la taxe d'apprentissage s'est déroulée entre novembre et février avec la nécessité de s'adapter à la réforme.**

Pour cette opération essentielle, le CFA-SVA met en place une équipe dédiée de 4 personnes chargées de relancer les entreprises des différents secteurs, qui ont été au préalable sollicitées par un mailing présentant l'activité du Centre et accompagné d'un courrier du directeur. En 2015, du fait de la réforme de la taxe d'apprentissage introduite par la loi du 5 mars 2014, l'équipe de chargés de relance du CFA-SVA a dû, en outre, redoubler de pédagogie pour expliciter les nouvelles règles de calcul s'appliquant à la taxe d'apprentissage. Le bilan de cette campagne est très positif. Si la contribution des entreprises du secteur du spectacle vivant affiche un recul notable (-15%), de même que celle des prestataires de service (-25%), les secteurs de l'audiovisuel (+37%), de l'événementiel (+11%) et les « autres secteurs » (+25%) ont permis de compenser largement cette diminution. ●



2013-2017

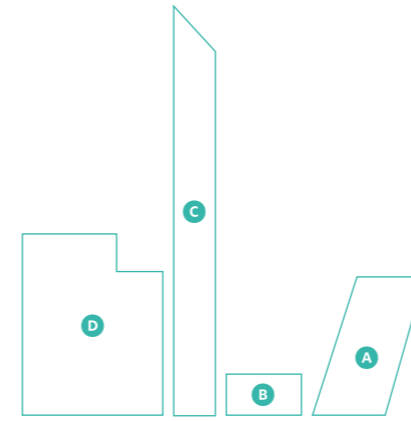
# TRAVAUX, ÉTAT DES LIEUX

L'année 2015 a été marquée à la fois par la livraison de la phase I des travaux de rénovation et par le coup d'envoi de la phase II, avec le début de la réhabilitation du bâtiment D.

Après 18 mois de travaux, la phase I de la réhabilitation s'est achevée le 27 juillet 2015, avec la réception des travaux, en présence de la maîtrise d'œuvre. Le CFPTS a fait valoir ses réserves, en relevant tous les éléments problématiques détectés, dont la résolution incombe aux entreprises prestataires. Le déménagement du matériel (mobilier, matériel informatique, équipements divers) du bâtiment D vers le bâtiment C a pu avoir lieu à partir du 28 juillet. C'est ainsi que les équipes ont pris possession des lieux à la rentrée et constaté, comme il était prévisible, un certain nombre de défauts et de dysfonctionnements. Installations électriques non-achevées, alarme anti-intrusion et climatisation des salles informatiques non-opérationnelles, etc., les difficultés ne manquaient pas, ce qui

**LA "GARANTIE DE PARFAIT ACHÈVEMENT" COUVRE LES DÉFAUTS DE CONFORMITÉ ET LES DÉSORDRES SIGNALÉS PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE. ELLE PRÉSERVE LE CFPTS D'AVOIR À AFFRONTER DE MAUVAISES SURPRISES SANS RECOURS**

## PLAN, BÂTIMENTS CFPTS



est classique à la suite de travaux de cette ampleur. Pour y faire face, le CFPTS dispose de la « garantie de parfait achèvement », à laquelle l'entrepreneur est légalement tenu et qui couvre les « défauts de conformité et désordres » signalés par le maître d'ouvrage, en l'occurrence, le CFPTS. Celui-ci dispose donc de la faculté d'ajouter à la liste des réserves contenue par le procès-verbal de réception les problèmes constatés jusqu'à un an après la réception des travaux. Cette source de stress et d'inquiétude pour le personnel sera anticipée lors de la réception de la phase II, avec un délai plus important entre la livraison et l'emménagement des équipes.

### HORS LES MURS

Cette phase II, a débuté dans la foulée, avec le curage des bâtiments D et C-sud, étape la plus impressionnante des travaux qui voit la mise à nu des structures, et le démontage de certaines d'entre elles. Cette phase, qui s'achèvera en juillet 2016, touche à certains des espaces les plus emblématiques du CFPTS, le Théâtre et le Grand Studio, qui sont également les plus problématiques d'un point de vue pédagogique ! En effet, le CFPTS s'est donné pour objectif de mener à bien sa rénovation sans rien sacrifier de son offre de formation, ce qui implique de trouver à chaque étape du chantier des solutions de remplacement lors de la fermeture de lieux d'enseignement. Lors de la phase I, ce besoin s'était traduit par la location d'espaces supplé-

mentaires à Pantin et à Bagnolet. Cependant, les spécificités des lieux concernés par la phase II de la réhabilitation ne permettait pas d'envisager une solution similaire, et la direction du Centre s'était rapprochée d'une structure locale, qui s'est désistée à quelques jours de la rentrée, forçant le CFPTS à trouver une solution de remplacement en toute urgence... et en plein été !

Cette apparente catastrophe s'est cependant transformée en simple péripétie, voire même en occasion unique. En effet, avec l'aide d'une ancienne apprentie du CFA-SVA embauchée pour l'occasion, les équipes, en activant leurs réseaux, ont pu mener à bien le « recrutement » d'une série de structures motivées pour collaborer avec le Centre. Au final, une scène nationale (Saint-Quentin-en-Yvelines), deux centres dramatiques nationaux (T2G et Nouveau Théâtre de Montreuil), un théâtre municipal (Villeneuve-Saint-Georges), une structure mixte (Théâtre Montansier de Versailles) et même la Maison de la culture du Japon à Paris relèvent le défi. Ainsi, les apprentis du CFA-SVA auront pu profiter de l'opportunité de découvrir des lieux très divers et des environnements de travail représentatifs de toutes les branches du secteur. Cette collaboration impromptue a généré des retours si positifs, de la part des apprentis comme des structures participantes, que le CFPTS s'est mis en quête d'un moyen de pérenniser ces échanges. Un mal pour un bien. ●

## VÉRITABLE ANTHOLOGIE DE LA CONSTRUCTION, LE CFPTS EST UN ORGANISME VIVANT DEPUIS SA NAISSANCE MAINTES FOIS TRANSFORMÉ

### LA RÉHABILITATION RÉCLAME DE L'ADAPTATION

À la mi-2015, après un an et demi consacré à la restructuration lourde des deux tiers du bâtiment C, la 1<sup>re</sup> phase des travaux au CFPTS est terminée. Structures métalliques verticales et des planchers renforcés, isolé de fond en comble, équipé de circulations verticales neuves, le bâtiment plus que centenaire est paré pour les décennies à venir. Cela étant, le sentiment d'accomplissement est contrarié par un certain nombre de travaux jugés insatisfaisants ou inachevés à réception (réserves, travaux sous garantie de parfait achèvement). C'est dire que les choses ne sont pas simples et que les mots « réhabilitation » ou « restructuration » cachent une réalité complexe, faite de découvertes fortuites et de surprises de toutes sortes, liées pour la plupart à l'état de la construction ancienne qui, dans notre cas, est une véritable anthologie de la construction : métal, brique, bois, béton..., organisme vivant, depuis sa naissance maintes fois transformé par des rajouts ou autres interventions plus ou moins heureuses, logé sur des parcelles enclavées avec des voisins d'obédiences multiples et des résolutions souvent approximatives (à l'instar des eaux pluviales, les orages récents ouvrant des « chapitres » successifs !). S'ajoute à cette complexité la difficulté de réaliser les travaux en milieu occupé : organisation particulière du chantier, manque de place pour l'approvisionnement et la manutention, gêne occasionnée pour les occupants, entre autres contraintes.

### NOUVEAUX DÉFIS

La 2<sup>e</sup> tranche démarrée à l'automne 2015, a été donc envisagée en connaissance de cause avec une certaine appréhension. Son objet est de parachever le bâtiment C et de le connecter au bâtiment D, à réhabiliter entièrement. Une nouvelle circulation verticale est édifée : une ample cage d'escalier éclairée zénithalement, pourvue d'un ascenseur reliant la cour à tous les niveaux et demi-niveaux des bâtiments C et D. Cet ouvrage en maçonnerie lourde fonctionne, dans sa position stratégique centrale comme un pivot entre les différents programmes : c'est le centre névralgique des circulations qui se rencontrent ici dans les halls aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages et qui, en phase 3, donneront l'accès aux coursives et escalier extérieur du futur bâtiment B situé dans la cour. Le défi principal de la phase 2, restructuration du grand studio, du théâtre et de l'étage du son, réside précisément dans cette superposition, délicate du point de vue sonore : un nouveau plancher en béton armé a été coulé en guise de séparatif « sonore étanche » à 10 m de hauteur, plancher qui recevra une chape sur résilient. À terme, le cloisonnement de ce 2<sup>e</sup> étage constitué de complexes acoustiquement sophistiqués, devrait permettre aux studios de fonctionner dans des conditions professionnelles.

Éric Liégeois et Petr Opelik, architectes DPLG / maîtrise d'œuvre

# INA DANS LES CONDITIONS DU DIRECT

Les apprentis des quatre formations orientées vers l'audiovisuel offertes par le CFA-SVA sont placés dans les meilleures conditions en vue de leur insertion professionnelle. Au sein du campus d'Ina-Sup, ils bénéficient à la fois de l'expertise des intervenants, d'installations techniques ultramodernes et d'un enseignement qui les plonge dans les conditions de leur future pratique professionnelle.

#### 4 FORMATIONS D'EXCEPTION

L'Institut national de l'audiovisuel (Ina) est le prestataire pédagogique du CFA-SVA pour quatre formations, deux BTS Métiers de l'audiovisuel, options « Son » et « Montage et postproduction », en partenariat avec le lycée Évariste-Gallois, le diplôme de Documentaliste multimédias, reconnu par le ministère de la Culture et de la Communication et inscrit au RNCP, ainsi que la licence professionnelle Systèmes audiovisuels numériques, dont le diplôme est délivré par l'université Paris-Est Marne-la-Vallée.

Pour les apprentis, c'est l'opportunité d'avoir accès à un campus qui ne comprend pas moins de 7 000 m<sup>2</sup> d'installations à la pointe de la technique. Salles de montage, studios de mixage son, de post-synchro, de prise de vue, etc., les

**LES APPRENTIS DES BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL ET CEUX DE LA LICENCE SYSTÈMES AUDIOVISUELS NUMÉRIQUES (SAN) ONT AU MOINS UNE OPPORTUNITÉ DE SE CROISER, COMME ILS L'AURAIENT DANS LEURS EMPLOIS RESPECTIFS**

#### RÉUSSITE AUX DIPLÔMES FILIÈRES AUDIOVISUELLES

83 %  
DIPLOME INA DDM

100 %  
LICENCE PRO SON

92 %  
BTS SON

100 %  
BTS MONTAGE

#### FILIÈRES SPECTACLE VIVANT

70 %  
RÉGISSEUR DE SPECTACLE, SON

100 %  
RÉGISSEUR DE SPECTACLE, LUMIÈRE

100 %  
RÉGISSEUR DE SPECTACLE, PLATEAU

100 %  
TECHNICIEN DU SPECTACLE, LUMIÈRE

équipements sont dignes de ce que rencontreront les apprentis au cours de leur carrière.

#### METTRE EN CONDITIONS PROFESSIONNELLES

Mais l'intérêt des formations en apprentissage délivrées par l'Ina ne se limite pas à l'accès à des outils high-tech ou même à la possibilité de profiter d'un campus permettant de nouer des liens avec d'autres stagiaires ou élèves. Il découle aussi de la mise en condition que ces structures permettent, qui va rapprocher le plus possible les jeunes de la réalité du travail en entreprise. Ainsi, l'alternance entre cours et présence en entreprise est plus fluide et l'apprentissage peut prendre sa véritable dimension, celle d'une entrée effective dans le monde professionnel.

#### CROISER LES PARCOURS, CROISER LES FORMATIONS

Au cours de leur formation, les apprentis des BTS Métiers de l'audiovisuel et ceux de la licence Systèmes audiovisuels numériques (SAN) ont au moins une opportunité de se croiser, comme ils l'auraient dans leurs emplois respectifs. Pour valider leur formation, les élèves des BTS doivent, entre autres, passer une épreuve professionnelle de synthèse qui a pour objectif de vérifier leur aptitude à préparer, mettre en œuvre et finaliser une production audiovisuelle. Au terme de l'épreuve, ils doivent en outre être capables de rendre compte de leurs réalisations et de porter un regard critique sur leur propre production.

Ainsi, en 2015, l'un des six sujets proposés aux apprentis portait sur la réalisation d'un magazine complet, avec interviews, portraits, plateau, etc., sur le sujet du *street art*.

Ce projet de six semaines est l'un des éléments fondamentaux de la formation. Il place les apprentis en conditions réelles et leur demande de livrer un PAD (« prêt à diffuser », désignation du produit fini directement utilisable pour une diffusion télévisuelle ou par Internet). C'est à sa conclusion que les apprentis des BTS vont éventuellement rencontrer leurs homologues de la licence SAN. Ceux-ci doivent, en effet, réaliser un projet de « chaîne média », qui permet une mise en contexte des connaissances acquises au cours de la formation.

Concrètement, les apprentis disposent d'un temps court, à peine plus d'une semaine, pour construire une chaîne de télévision complète, de l'acquisition des médias à leur diffusion sur certains supports, en mesure d'émettre durant 5 à 6 heures. Si la plupart des contenus sont des enregistrements en provenance de la TNT ou du satellite, ou bien encore fournis par l'équipe de formation, ils comprennent un décrochage sur un plateau « live » géré par les élèves des BTS dans le cadre de leur épreuve professionnelle de synthèse. Pendant un bref instant apparaissent donc les conditions réelles de la pratique professionnelle de ces trois formations.

#### EXPLOITER LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

De leur côté, les apprentis de la formation Documentaliste multimédias sont aussi plongés dans la réalité de leur futur emploi, en ayant à plancher sur des thématiques concrètes. Les fonds multimédias sur lesquels ils sont amenés à se pencher ne sont effectivement pas de simples archives à gérer et à indexer mais bien des ressources à exploiter et à faire connaître. Ce dernier aspect fait ressortir tout l'enjeu de projets comme ceux de valorisation de ces fonds par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Dans ce cadre, les apprentis sont amenés à mettre en place des actions et des outils d'éditorialisation, une mission et des compétences proches de celles des *community managers*. En 2015, deux de ces projets ont ainsi concerné la valorisation des fonds de Picture Tank, une coopérative de photographes, et du musée Albert-Kahn. Facebook, Twitter, Instagram, tumblr, Flipboard, Steller, aucun canal de diffusion, d'échange et de partage n'a été négligé, une bonne façon de mettre ces jeunes face aux évolutions rapides de leur métier. ●



CFA DES MÉTIERS TECHNIQUES  
DU SPECTACLE VIVANT  
ET DE L'AUDIOVISUEL

## **NOUS CONTACTER**

92, avenue Gallieni 93177 Bagnolet cedex  
Tél : 01 48 97 25 16 – Fax : 01 48 97 19 19

**CFA-SVA.COM**